

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 27 septembre 2022

N° VA_DEL2022_133

Objet : Programmation du contrat ville 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Dominique GUERIN étant absent, Farid OUKAID étant excusé.

Depuis 2015, la ville de Villeneuve d'Ascq s'est engagée, avec l'État, la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires institutionnels de la politique de la ville dans la mise en œuvre du contrat ville qui constitue le cadre contractuel d'intervention des politiques publiques en direction des quartiers prioritaires.

Il permet de poursuivre, de consolider les résultats déjà obtenus et de renforcer l'action publique locale en faveur des territoires de la géographie prioritaire, en particulier sur les deux axes suivants :

- La jeunesse et plus particulièrement d'agir dans les domaines de l'emploi et de l'orientation ainsi qu'à travers des actions relatives à l'éducation et au soutien à la fonction parentale.
- Le renouvellement urbain des quartiers prioritaires ainsi que les actions qui l'accompagnent.

Le projet de la ville se décline plus précisément pour chacun des axes prioritaires identifiés par le contrat-cadre :

- Accompagner vers l'emploi et soutenir le développement économique
- Promouvoir la cohésion sociale
- Agir sur le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 15 septembre 2022, il est proposé aux membres du conseil de prendre connaissance de la participation de chacun des partenaires du contrat de ville au titre de la programmation 2022 du contrat de ville à Villeneuve d'Ascq, repris dans le tableau ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le jeudi 29 septembre 2022 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20220927-190214A-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 29 septembre 2022

Numéro 2022		Action N ou R	Porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Montant total des subventions PV sollicitées	Participation VDA Politique Ville	CV	VVV	CV Interco/MEL	Montant mandaté en 2021 (ville)
6091759	CV	R	CS Centre ville	PIC	12 485 €		3 000 €	REGION			3 000 €
6091812	CV	R	CS Centre ville	Nos quartiers d'été (NQE)	14 558 €		3 500 €	REGION			3 500 €
6092246	CV	N	CS Centre ville	J'aime parler français.	6 407 €	5 100 €	1 100 €	4 000 €			
5149623	CV	N	Larc ensemble	Pôle jeun'inclusion	23 048 €	19 658 €	3 940 €	15 718 €			
6299634	CV	R	Larc ensemble	Ecole du numérique intergénérationnelle	20 460 €	13 000 €	6 500 €	6 500 €			1 961 €
6056644	CV	R	Larc ensemble	Atelier d'ouverture culturelle et d'insertion par le français.	23 500 €	14 000 €	7 000 €	7 000 €			5 000 €
6168319	CV	R	Larc ensemble	Accueil spécifique jeunes	21 810 €	15 000 €	7 500 €	7 500 €			7 500 €
6336261	CV	N	Larc ensemble	Roulons vers l'emploi	31 640 €	30 840 €	6 168 €	24 672 €			
6314230	CV	N	La roulotte urbaine	Urban school	9 000 €	9 000 €	1 800 €	7 200 €			
6298275	CV	N	OMJC	Coup de pouce BAFA	16 319 €	12 000 €	6 000 €	6 000 €			
6271893	CV	N	Ateliers 2 arts plastiques	Résidence artistique Résidence	26 265 €	10 000 €	2 000 €	8 000 €			

Numéro 2022		Action N ou R	Porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Montant total des subventions PV sollicitées	Participation VDA Politique Ville	CV	VVV	CV Interco/MEL	Montant mandaté en 2021 (ville)
6244111	CV	N	MQ Jbrel	Biodiversifiés	15 740 €	13 000 €	2 600 €	10 400 €			
6302320	CV	N	MQ Jbrel	Multipass	12 740 €	10 000 €	2 000 €	8 000 €			
5933863	CV	R	Maison des Genêts	Le théâtre outil d'éducation à la citoyenneté	16 238 €	16 235 €	8 116 €	8 119 €			7 703 €
5282950	CV	N	Maison des Genêts	Sur la voix des anciens (nes)	16 932 €	15 932 €	8 466 €	7 466 €			
6346919	CV	N	Service jeunesse et sport	Enfin ensemble	13 561 €	8 000 €	1 600 €	6 400 €			
6305295	CV	N	Service culture	Manger du merveilleux	18 686 €	18 686 €	6 618 €	12 068 €			
6139156	CV	N	Service culture	Jard'inspiration	18 325 €	14 645 €	3 825 €	10 820 €			
VVV											
5149627	VVV	R	Larc ensemble	Villes européennes	21 550 €	6 000 €	6 000 €		10 712 €		2 240 €

Numéro 2022	Action N ou R	Porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Montant total des subventions PV sollicitées	Participation VDA Politique Ville	CV	VVV	CV Interco/MEL	Montant mandaté en 2021 (ville)
Interco/MEL										
5235798	CV	R	Le Tremplin	Appartes	162 291 €		8 439 €			20 781 €
5685307	CV		Institut Pasteur	Amélioration du bien être des habitants par l'activité	48 000 €		6 000 €			27 600 €
5718067	CV	R	Maillage	Parcours des possibles	62 400 €		6 300 €			28 980 €
5882182	CV	R	L'échappée	Accompagnement individuel et collectif pour l'accompagnement des victimes et la prévention des violences sexistes et sexuelles	87 750 €		800 €			16 500 €
5964574	CV	N	ARRE	Ensemble pour la réussite éducative	87 112 €		3 000 €			15 000 €
6030607	CV	R	AFEV	KAPS: Kolocation à projets solidaires	160 465 €		4 000 €			15 000 €
6245269	CV	N	VRAC Hauts de France	Bien manger dans mon quartier	25 801 €		1 500 €			17 627 €
				973 083 €	231 096 €	117 772 €	149 863 €	10 712 €	141 488 €	30 904 €

Légende:

CV: Contrat ville

VVV: Ville vie vacances